



Code déontologique des participants à l'Atlas des Odonates de PACA

www.odonates-paca.org

le 14 janvier 2009, dernière actualisation le 21 août 2013

1/ Contexte général

Afin de prolonger le travail remarquable d'atlas odonatologiques initié et coordonné par la Société Française d'Odonatologie au niveau national et celui réalisé par le « Groupe *Sympetrum* » sur la Région Rhône-Alpes et les Hautes-Alpes nous aspirons à approfondir la connaissance de cet ordre dans la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et à permettre la participation et l'accès à ces informations au plus grand nombre par l'intermédiaire d'un site internet.

Plusieurs raisons motivent ce projet :

- ✓ La grande diversité de milieux qui caractérise la région PACA, grâce à sa configuration biogéographique ;
- ✓ l'inégalité de prospection d'un secteur à l'autre de la région ;
- ✓ la fragilité des milieux aquatiques, dû aux bouleversements d'origine anthropique et aux sécheresses chroniques ;
- ✓ le porter à connaissance concernant la faune odonatologique de PACA.

2/ Objectifs de l'atlas

Le projet « Odonates PACA » est coordonné par la SfO délégation PACA. Il n'a pas vocation à répondre à des études dans un but commercial.

Il a pour but de :

- ✓ Fédérer un maximum de données concernant les odonates dans la région PACA ;
- ✓ permettre aux odonatologues de disposer d'un outil actualisé afin d'orienter les recherches et d'améliorer la connaissance de ce groupe ;
- ✓ permettre d'appréhender le statut de conservation des espèces à l'échelle de la région. Une liste rouge a été publiée en 2012 et sera actualisée régulièrement ;
- ✓ permettre aux gestionnaires des espaces naturels et aux acteurs de la protection de la nature de disposer d'un outil utile à la préservation de la faune odonatologique et plus largement des milieux aquatiques ;
- ✓ permettre au novices de s'informer en contactant des experts locaux ;

3/ Généralités

Respect des odonates et de leurs milieux

Dans le cadre de ses activités odonatologiques, tout participant au projet d'atlas doit faire preuve d'un grand respect des odonates comme de leurs milieux de développement.

Rigueur scientifique

L'identification des espèces doit être réalisée avec une rigueur scientifique irréprochable à l'aide des ouvrages et articles de systématique nécessaires. Une liste de référence des espèces et sous-espèces d'Odonates de la région PACA est proposée sur le site internet.

En concertation avec l'observateur, on cherchera à confirmer toutes les identifications pour lesquelles il subsiste un doute. Si le doute n'est pas levé, l'observation ne sera pas retenue, ou retenue comme « nécessitant vérification ».

Toute observation de nouvelle espèces, sous-espèces ou d'espèces rares dans une nouvelle station devra être sérieusement documentée par une ou plusieurs photos de bonne qualité ne laissant aucun doute sur la diagnose.

4/ Utilisation des données

Propriété et utilisation des données initiales¹

➤ Propriété des données

Les données des participants au projet sont transmises dans le principal but d'établir un atlas cartographique. **Chaque observateur et/ou structure reste seul propriétaire des données qu'il transmet dans le cadre du projet.**

➤ Gestion des données

La base de données et le site internet seront administrés par les coordinateurs du projet dont les noms sont précisés sur le site internet.

➤ Échange de données avec les associations partenaires

Sauf avis contraire de la part des observateurs, les données pourront être transmises dans le cadre d'échanges bilatéraux aux structures partenaires qui œuvrent à la connaissance de la faune odonatologique en région PACA. A savoir par exemple, le Groupe *Sympetrum* (GRPLS). La liste de ces associations sera affichée avec précision sur le site Internet de l'Atlas. Les structures partenaires pourront utiliser ces données dans le cadre de leurs projets ou dans le cadre d'études pouvant donner lieu à des expertises rémunérées.

➤ Fourniture de données

Dans le cas de demandes d'informations adressées par d'autres organismes que les structures partenaires (associations, bureaux d'études, communes, administrations, particulier...), la transmission de données ne pourra se faire qu'après accord préalable des observateurs.

En cas de transmission d'informations il sera demandé :

la fourniture des observations inédites faites dans le cadre du projet,

➤ Utilisation des données de synthèse²

La restitution publique des « données initiales » se fera sous forme de « données de synthèse » :

¹ Les données initiales sont les observations de base fournies par les collaborateurs de l'inventaire.

² Les données de synthèse correspondent à tout document de présentation et de restitution, élaboré à partir des données initiales.

- ✓ Une synthèse cartographique par espèce.
- ✓ Textes et données statistiques concernant les espèces (amplitude altitudinale, types d'habitats...).

Afin de suivre et partager la progression de l'atlas, les cartes, les textes et les noms des observateurs seront visibles sur le site internet et réactualisés au moins une fois par an durant la trêve hivernale.

Lorsque l'état d'avancement du projet sera jugé suffisant, il pourra faire l'objet d'une publication.

Ce code déontologique est « vivant », peu à peu y seront ajoutés les nouvelles collaborations, certains détails pourront être modifiés, mais il ne sera jamais modifié sur la notion de respect des observateurs et de leurs contributions.

Stéphane BENCE

Ribiers (Hautes-Alpes)

stephane.bence@laposte.net

Yoann BLANCHON

Auriol (Bouches-du-Rhône)

yoann.blanchon@orange.fr

Yoan BRAUD

Thèze (Alpes de Haute Provence)

yoan_braud@yahoo.fr

Cyrille DELIRY

Cannes (Alpes Maritimes)

cyrille@deliry.com

Lionel QUELIN

Le Poët (Hautes-Alpes)

lionel.quelein@ceep.asso.fr

Charlotte RONNE

Auriol (Bouches-du-Rhône)

charlotte.ronne@yahoo.fr

Équipe de coordination réunie dès le 30 mai 2007